

## **DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE**

Depuis décembre 1982 la Casamance, partie sud du Sénégal, est en proie à un conflit armé qui s'est traduit par des affrontements violents sur le terrain. Cette situation a occasionné le déplacement massif de populations, des nombreuses pertes en vies humaines sans compter les villages rayés de la carte suite à l'intensité des combats.

L'apparition de nouveaux types d'armes, les mines, est venu exacerber cette situation créant le désarroi et la psychose au sein des populations. 830 victimes civiles et militaires ont été dénombrées du début du conflit à nous jours.

Le processus de déminage initié par l'État du Sénégal avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a permis de dépolluer et de restituer plusieurs superficies de terres aux populations. Encouragées par le retour de ces dernières, d'autres populations souhaitent ardemment regagner leurs localités d'origine.

Le déminage humanitaire, qui a connu un arrêt, s'impose avec acuité pour le retour des populations et la reprise de leurs activités économiques et sociales.

Nous, organisations de la société civile casamançaise, conscientes du danger que constitue la présence des mines :

- Saluons et encourageons la volonté affichée par le Sénégal et ses partenaires de relancer les opérations de déminage humanitaire en Casamance
- Exhortons les parties prenantes à prendre conscience de la souffrance des populations et à s'accorder sur la mise en œuvre d'un déminage effectif des zones contaminées
- Prenons l'engagement dans une démarche inclusive d'accompagner le processus de déminage par le plaidoyer

et la sensibilisation auprès des communautés et des acteurs

- Proposons un suivi des recommandations issues du dialogue entre parties prenantes qui a eu lieu à Dakar du 29 au 30 Octobre 2018
- Prions pour la reprise du dialogue entre l'État et le MFDC pour une paix définitive en Casamance

Fait à Dakar le 30 Octobre 2018